Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DU CONSEIL

du 22 décembre 2000

remplaçant la décision du 4 avril 1978 sur l'application de certaines lignes directrices dans le domaine des crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public

(2001/76/CE)

(JO L 32 du 2.2.2001, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 1233/2011 du Parlement européen et du Conseil du 16 novembre 2011	L 326	45	8.12.2011

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2001D0076:20040501:FR:PDF